

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE P.J.A.R.F. DU 26 SEPTEMBRE 2005

Présents :

- Elena Ayala Luz, Paris La Chapelle
- Brigitte Bara, Lille
- Abel Boufferou, Paris 11^{ème}
- Barbara Covo, Vitry sur Seine
- Patricia Delord, Evreux
- Eric Foex, Clermont Ferrand
- Richard Graziano, Manosque
- Marie-Luce Grégoire, Carpentras
- Laurent Lamy, Vitry sur Seine
- Hubert Le Guen, Arcachon
- Marc Leray, Toulouse
- Elisabeth Monnerat, Paris La Chapelle
- Chloé Ornowski, Forbach
- Poiriet Philippe, Paris 11^{ème}

Excusés :

- Claire De Benaze, Garges les Gonesse
- Rosald Dermey, Dunkerque
- Marie-France Gilbert, La Roche sur Yon
- Annie Joly, Flers
- Christian Laine, Pau
- Isabelle Ligez, Dijon
- Pascal Mouchard, Grenoble
- Pierre Paillet, Noyarey
- Madame Remy, Clermont Ferrand
- Jean-Louis Thenail, Villefranche de Rouergue ;

I. Lecture et approbation du compte rendu du conseil d'administration du 23 mai 2005.

II. Formations en cours.

1. Vitry sur Seine

Retour aux 2 premières interventions de PJARF au PAEJ de Vitry.

- Partenariat et communication, Eric Foex
- L'accueil, l'écoute au PAEJ, B. Bara- P.Delord

Une troisième journée de formation est prévue en octobre pour établir la synthèse.

Cette session de formation avant l'ouverture du PAEJ est exemplaire au titre de « première » pour l'association et en terme de possibilité de transférabilité en d'autres lieux.

2. Séminaire de Thiers des 21, 22 et 23 septembre 2005.

Les actes sont en cours de réalisation et seront accessibles sur le site PJARF.

III. Préparation de la journée Technique DGAS du 11 octobre 2006

Rappel du contenu de la réunion préparatoire du 7 juin à laquelle Mme Bara a été présente au titre du PJARF.

Pour le 11 octobre, deux interventions des PAEJ adhérents à PJARF sont prévues :

- L'une sur les « Bonnes Pratiques », selon la terminologie du Ministère, avec Claire de Benazie du PAEJ de Garges.
- L'autre dans le cadre de l'atelier PAEJ « Santé mentale », le PAEJ Sésame d'Alençon. Jean Yves Vourc'h.

Il apparaît que PJARF doit intervenir en tant qu'association.

Brigitte Bara est mandatée pour appuyer certains points.

Tout d'abord, la diversité : La circulaire de Janvier 2005 rappelle les lignes directrices une base d'orientation, cela étant, l'exemple d'antenne qui y figure ne peut constituer un modèle unique reproductible sur un autre territoire. L'intérêt des PAEJ réside dans leur diversité dans la mesure où ils se construisent dans différents contextes de façon originale et spécifique au regard des réalités du contexte local.

Diversité, richesse donc si la base identitaire est respectée avec ses principes éthiques .En ce sens la Charte de PJARF représente un outil important de référence et de base identitaire.

Un autre point à soulever: L'attention, à porter à la ruralité.

Dans les zones rurales, les jeunes peuvent se sentir isolés et les réseaux organisés sont peu importants hormis les missions locales .En ce cas le partenariat avec ce réseau représente un intérêt certain avec toutefois des limites à repérer : celle

d'être instrumentalisé pour pallier des carences de personnels et celle de constituer le dernier recours pour des jeunes très en difficultés.

Le dernier point à soulever concerne la logique d'antennes .Cette configuration suppose des conditions préalables, à savoir un travail long et minutieux de recensement des besoins et des ressources existantes également une mobilisation des acteurs locaux pour parvenir à tisser une organisation partenariale et de dynamique de réseau .Si ce préalable est nécessaire avant toute création du PAEJ, il prend pour la logique d'antennes une dimension plus importante.

Des exemples sont cités : Manosque, Carpentras, Forbach avec de l'ambulatoire, la décentralisation des permanences, des antennes.....

Concernant l'action des PAEJ dans les quartiers, la question de notre spécificité, différence avec la prévention spécialisée est posée .Le public peut être le même, notre mode d'intervention est proche mais le rapport à la territorialisation est différent .Ce sujet est à reprendre ultérieurement.

Gilbert Berlioz intervient lors de la journée Technique du 11 octobre.

Il a été chargé par le Ministère d'une évaluation du dispositif des PAEJ à partir de dix structures sélectionnées globalement sur la France dans six et sept départements pour mesurer les effets PAEJ sur le public.

M Eric Foex, sollicité par le Ministère fait parti du comité de pilotage de cette action.

Le PAJ de l'ANRS devrait être évalué dans ce cadre avec Carpentras, Roubaix, Nantes...

Ces travaux sont une bonne opportunité pour les PAEJ de se faire connaître et reconnaître.

IV.Préparation de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2006

1. Le thème de l'après midi- l'intervenant

Après débat il est arrêté l'intervention de Pierre Poitou chargé de l'animation du réseau des partenaires à Fil Santé Jeunes, EPE Ile de France, sur la question suivante :

« Comment les réseaux peuvent-ils permettre aux jeunes d'accéder à des adultes ? »

2. Assemblée statutaire de la matinée

Il sera lancé un appel à candidature pour une ouverture plus importante au CA et au bureau .Ces deux instances doivent pouvoir représenter la diversité des PAEJ.

De plus, il y a nécessité de trouver d'autres forces vives pour renforcer le portage des diverses fonctions du PJARF.

V. Communication .Le point des points

Marc Leray présente la nouvelle maquette réalisée par les professionnels.

- Introduction de la couleur (quadrichromie) et d'illustrations
- Format A3 plié en 2.
- Disposition par colonnes.

- Principe de rubriques variées à alimenter....
- Pour alimenter la rubrique « actualités » de l'association des pistes sont repérées :
 - Exposition à Carpentras.
 - La naissance du PAEJ de Vitry.
 - Le projet d'antenne à Digne.
 - Les difficultés de financement du PAEJ La Chapelle.
 - Forbach et ses antennes.

Les textes sont à adresser à Marc Leray par mail :
écrire@point-écoute.net

VI. Débat thématique sur la question des métiers de l'accueil

Cf. texte joint d'Eric Foex.

VII. Méthodologie de travail arrêté pour la journée Nationale du PJARF d'octobre 2006.

Le débat suivant l'intervention d'Eric Foex permet de vérifier qu'il y a matière à traiter la question des métiers de l'accueil .C'est ce thème qui est retenu pour la journée Nationale .Tactiquement et stratégiquement elle est à maintenir comme priorité associative.

Démarche de travail :

- Extraire les gestes du métier par une description concrète des actes posés dans les PAEJ.
- Nommer, décrire, répertorier pour ensuite dans un second temps comparer spécifier, identifier le commun, dégager des lignes forces et ...conceptualiser.

Il s'agit en effet à partir de la description minutieuse de ces actes posés de définir « le genre professionnel » soit l'intercalaire entre le travail prescrit et le travail réel. (cf. texte d'Eric Foex).

Pour la première étape, six rubriques à renseigner sont repérées correspondant aux aspects spécifiques des PAEJ : Dores et déjà les PAEJ s'engagent à renseigner.

1. Comment on accueille ?

- Le lieu matériel : plan, photos, implantation géographique.
- Le processus protocole d'accueil : les gestes, comment on se présente.

⇒ PAEJ : La Chapelle 75018

PAJ de L'ANRS 75011

Passerelle d'Arcachon

Manosque

2. Le règlement de fonctionnement et les règles du lieu

- Le livret d'accueil.
- Présentation du lieu au public.
 - ⇒ Eric Foex
 - Arcachon
 - Manosque

3. Comment fait-on partenariat ?

- ⇒ Eric foex
- PAEJ Vitry
- Carpentras

4. La place des prestations

- ⇒ Passerelle Arcachon

5. La démarche d'évaluation

- ⇒ PAJ de L'ANRS

6. Notre concept d'un PAEJ .Un générique

4 lignes communicables pour décrire l'utilité de la structure : Un PAEJ, à quoi ça sert ? Comment on le dit ?
Discours simple opératoire commun quelque soit l'interlocuteur.

- ⇒ Vitry
- Carpentras
- Manosque
- Arcachon

Au delà des PAEJ qui s'engagent dès aujourd'hui à renseigner ces rubriques, tous les PAEJ seront sollicités pour recueillir un maximum de données.

La deuxième étape de recueil et traitement des données sera tâche importante également .Il importe d'être nombreux à s'engager et y travailler énergiquement PJARF à prendre place dans le débat public.

Enfin pour cette journée Nationale PJARF d'octobre 2006, il est envisagé de demander à Gilbert Berlioz de faire retour de son travail d'évaluation des dispositifs PAEJ à partir des dix structures sélectionnées sur la France des six ou sept départements .Travail commandité par le Ministère d'évaluation des effets produits par ces dix PAEJ.